

Compte rendu de conseil d'école – RPI St Adrien / St Pever

Date : 13/11/2015

Durée de la concertation : 2h00

Présidence : Monsieur Franck OUANRIMILOU

Secrétaire : Madame Larissa SIMON

Représentants de parents

d'élèves :

Larissa SIMON (TPS/PS/MS)
Giwadys LE PIVERT (TPS/PS/MS)
Stéphanie TRUBUILT (GS/CP)
Muriel GAUTIER (GS/CP)
Hélène ALLAINGUILLAUME (CE1/CE2)
Jessica MULOT (CE1/CE2)
Nathalie THORAVAL (CM1/CM2)

Enseignants :

Sylvie LE GARREC (TPS/PS/MS)
Chloé LE FRALLIEC (GS/CP)
Audrey CONNAN (CE1/CE2)
Franck OUANRIMILOU
(CM1/CM2)

Municipalité :

Pascale LE YAN (adjointe St Pever)
Guy MOISAN (adjoint St Pever)
Yves LACHATER (maire St Adrien)

Ordre du jour :

- 1) Prévisions des effectifs 2016-2017
- 2) Bilan du RPI – 1^{ère} période
- 3) Diagnostic école et problématiques
- 4) Règlement intérieur (=R.I.) : actualisation des horaires
- 5) Activités Pédagogiques Complémentaires (=A.P.C.) : situation
- 6) Présentation des projets de classe, d'école – avant mise en œuvre du projet d'école
- 7) Maternelle : sieste, toilette

Pièces jointes :

-Support préparatoire au conseil d'école
-Diagnostic de l'école

Compte rendu des débats :

1) Prévisions des effectifs 2016-2017

Au 11/11/15, 40 élèves en maternelle + 37 élèves en élémentaire.

⇒ Soit un effectif actuel de 77 élèves.

Arrivée de 2 nouveaux élèves à la rentrée de janvier 2016 : CP + CM1.

Départ de 6 CM2 à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

Arrivée de 9 TPS à la rentrée scolaire de 2016-2017.

⇒ Soit un effectif pour le RPI en 2016-2017 : 84 élèves.

2) Bilan du RPI – 1^{ère} période

Bilan du RPI pour le 1^{er} trimestre plutôt positif de la part des élèves, des enseignants et des parents d'élèves (cf. doc en PJ).

RDV avec l'Inspection Académique le 13/11 avec les élèves et le directeur d'école à ce propos. Car, pour rappel, nous sommes **en expérimentation au sein de l'Education Nationale** car :

- C'est un RPI avec une seule direction commune aux 2 sites.
- Mutualisation des moyens matériels et humains entre les 2 communes.

Conséquence : des communes, notamment Plésidy, s'intéressent à notre mode de fonctionnement.

A noter dans les points « négatifs ou d'amélioration » :

- Côté élèves :
 - o Aucun engagement financier de l'Etat. Difficile financièrement pour des petites communes car passage à la semaine de 4.5 j puis mise en place du RPI.
 - o Peu ou pas de suivi de la part de l'Académie.
- Côté enseignants :
 - o Stabilisation des effectifs : atout souligné par l'Inspecteur d'Académie lors de sa venue à St Adrien car passage pour un enseignant d'une classe de 4 niveaux à 2 niveaux.
>>> Non concluant :
Pour cette rentrée : seul, XXX (GS/CP) et F. OUANRIMILOU sont titulaires.
A.CONNAN fera une demande de mouvement afin de se rapprocher de son domicile pour l'année 2016/2017.
G.JOUANNE est enseignante stagiaire.
S.LE GARREC est titulaire remplaçante. Donc dédié à Saint Adrien sur 2015-2016.
Mais sans garantie pour la suite. Sachant que le souhait des parents et des élèves serait un seul titulaire pour la classe TPS/PS/MS.
- Côté parents d'élèves :
 - o Quand 2 enfants sont scolarisés sur 2 sites différents = volant horaire de 20 min entre la sortie de classe du 1^{er} enfant et l'arrivée par le bus du second :
 - Pourquoi ne pas envoyer le 1^{er} enfant dans la navette scolaire, afin de pouvoir récupérer ces 2 enfants en un même lieu
 - Non valide : car le nb d'enfants utilisant le bus est inscrit à l'année et est nominatif + coût financier de 115€/an/enfant.
 - o Garderie de Saint Pever payante avant de prendre le bus :
 - Les élèves rappellent l'impact financier du RPI, des TAPs...
 - Un geste a été fait en facturant au dernier ¼ h et non à la ½ heure.
 - o Vitesse excessive du car, surtout l'après-midi :
 - Le matin, pas de remarques et toujours le même chauffeur.
 - L'après-midi, il s'agit d'un car qui va au collège. Les élèves ont averti la compagnie de transport >>> le chauffeur mis en cause a été écarté et normalement, nous aurons toujours le même chauffeur (mais différent du matin).
 - A noter : depuis, la rentrée des vacances de la Toussaint, respect des horaires.

- Discipline des élèves d'élémentaire (Saint-Adrien) dans le car :
 - Rappel fait par le directeur.
 - Rappeler à nos enfants qu'il est préférable de s'installer à l'avant du bus et qu'ils doivent s'attacher pour des raisons de sécurité.
- Gestion des factures : demande des parents de regrouper la facturation des 2 cantines
 - Réponse des élus : doublon de travail pour le secrétaire de mairie de Saint Pever qui devra ressaisir les éléments du secrétaire de mairie de Saint Adrien.
 - Mais demande faite pour autoriser les prélèvements automatiques auprès du Trésor Public. Attention, les élus restent vigilants sur la date de mise en place dont ils ne sont pas décisionnaires = 1° semestre 2016.

3) Diagnostic école et problématiques

Le directeur fait lecture du diagnostic d'école + rappel des indicateurs utilisés (cf. docs en PJ).

A partir de ce diagnostic, l'équipe enseignante va bâtir un **projet d'école sur les 3 prochaines années** qui doit répondre aux 5 volets suivants :

- Garantie de la qualité du parcours de tous les élèves à l'école primaire
- Parcours citoyen
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Parcours Santé
- Accueil et stratégie d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

Ce projet d'école doit être remis en janvier dans sa version définitive à l'Inspection Académique. Les représentants de parents d'élèves seront sollicités pour y participer.

4) Règlement intérieur (= R.I.) : actualisation des horaires

Modification du RI, notamment sur les modalités de reprise des enfants de maternelle par leurs parents sur le site de Saint Pever.

>>> Validé à l'unanimité. Sera transmis pour signature aux parents d'élèves dès mardi 17/11/15.

5) Activités Pédagogiques Complémentaires (=A.P.C.) : situation

A ce jour,

5 élèves pris en charge en maternelle : mardi et jeudi de 16h30 à 17h.

12 élèves pris en charge en élémentaire :

- mardi et jeudi de 16h45 à 17h30.
- Mardi, mercredi et vendredi de 8h20 à 8h50.

Arrivée lundi 16/11/15 d'une E.V.S. (= emploi vie scolaire) à saint Pever. Cette personne vient en soutien d'un élève dyslexique sur décision de la MDPH pour un volume horaire de 9h/semaine. Cet E.V.S. dispose d'un second volume horaire de 15h/ semaine. Le directeur d'école a demandé à ce que ces 15h soient allouées à l'école de Saint Pever mais aucune confirmation à date. Ce qui est sûr est que cet E.V.S. est présent pour l'ensemble de l'année scolaire pour les 9 h dédiées à l'élève en question.

6) Présentation des projets de classe, d'école – avant mise en œuvre du projet d'école

Les enseignants présentent **leurs souhaits** de sorties, d'activités... qui contribueraient notamment à l'élaboration du projet d'école.

Ceci permet également d'identifier l'effort budgétaire pour l'Amicale Laïque, les parents...

- Maternelle (projets communs à toutes les classes) :
 - o « Ecole et cinéma » : 2 séries de court métrage à Guingamp.
 - o Sortie forêt bocage –chapelle neuve.
 - o Sortie à la forêt du son à Cavan.
>>> Non budgétisé.
- Élémentaire :
 - o CE1/CE2 : Classe de ville à Rennes les 26 et 27 mai 2016 (dates à confirmer)
 - Il faudrait 2 parents accompagnateurs.
 - Budget :
 - Visites (musée(s) + activités type course d'orientation dans un parc public...) : 964 €
 - Hébergement en auberge de jeunesse + 2 repas : 744 €
 - Transport en train : 180 €
 - Total = **1 888** € pour 19 élèves + A. CONNAN + 2 parents accompagnateurs
 - o CM1/CM2 :
 - Projet Jardin, avec la mise en place de la serre.
 - Projet Théâtre, via les TAPs.
 - Projet Robotique, axé programmation.
 - Projet Parlement des enfants, avec participation à un concours national et la possibilité pour l'élève gagnant de visiter l'Assemblée Nationale.
 - Projet Protection de la Terre et la maison éco-citoyenne + COP 21.
 - Projet Film animé.
 - >>> Pas de demande de financement.

+ Le projet Chorale qui regroupe toutes les classes. Le travail collectif aura lieu le jeudi matin une fois par mois en vue d'organiser un spectacle en fin d'année scolaire. Cela débutera jeudi 19/11/15.

S TRUBUILT, co-présidente de l'Amicale Laïque, souligne la nécessité de faire les budgets de chaque classe afin d'avoir une vue d'ensemble du besoin et d'être équitable envers tous les élèves.

7) Maternelle : sieste, toilette

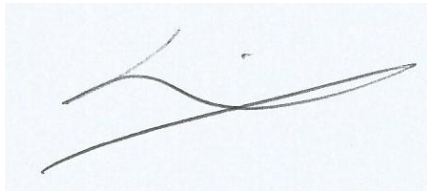
Afin de respecter le rythme des tout-petits, proposition d'avancer l'heure de la sieste à 13 h pour les TPS/PS/MS >>> Validé à la majorité.

Les distributeurs de savons ont été descendus à hauteur des enfants.

Sécurisation de l'accès à la maternelle au niveau de l'escalier par la mise en place prochaine de 2 rampes à hauteur des mains des enfants.

Prochain conseil d'école : jeudi 04 février 2016

Secrétaire
Larissa SIMON



Président
Franck OUANRIMILOU

